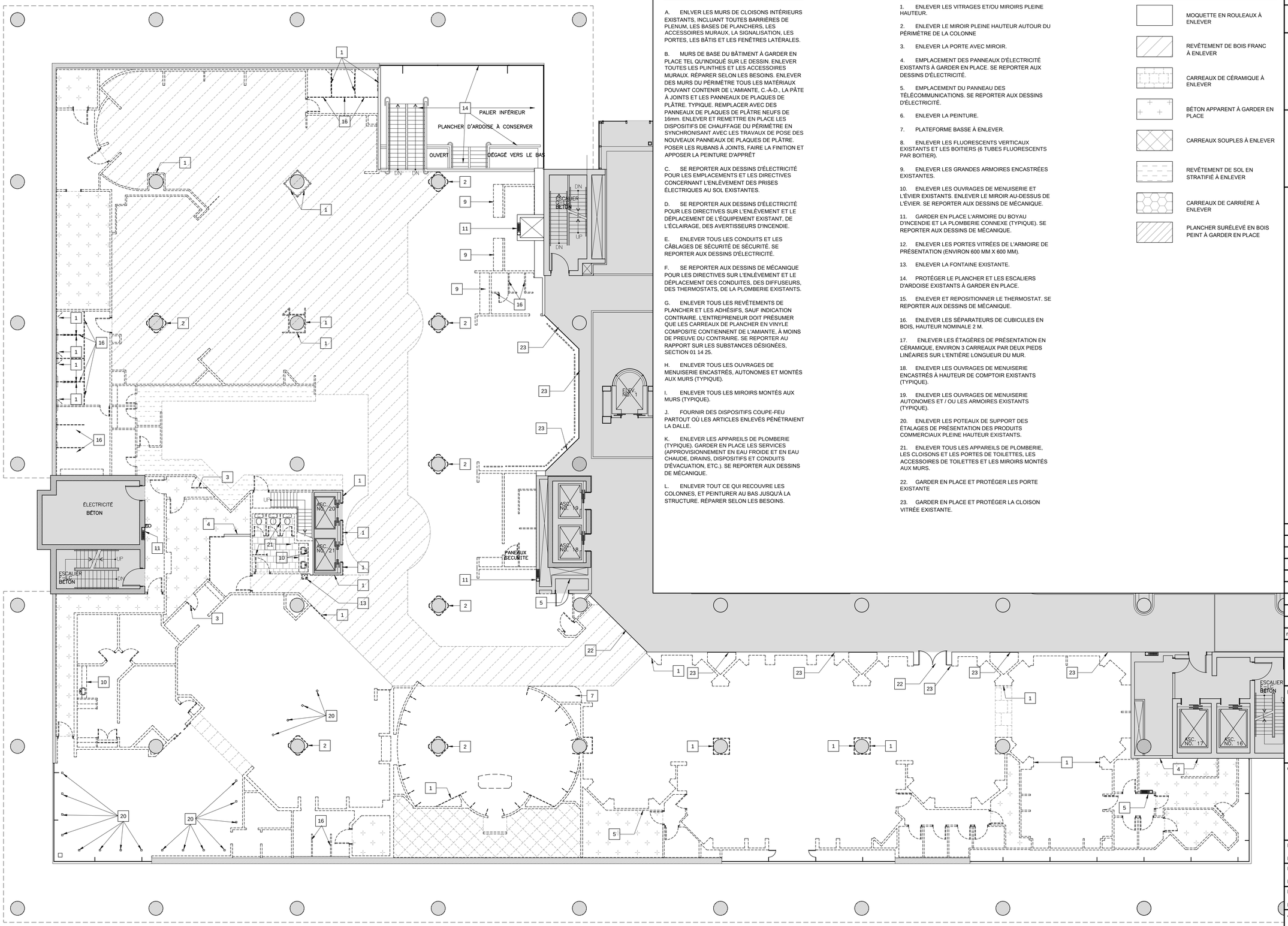

NOTES GÉNÉRALES, A20

A. ENLVER LES MURS DE CLOISONS INTÉRIEURS EXISTANTS, INCLUANT TOUTES BARRIÈRES DE PLENUM, LES BASES DE PLANCHERS, LES ACCESSOIRES MURAUX, LA SIGNALISATION, LES PORTES, LES BÂTIS ET LES FENÊTRES LATÉRALES.

B. MURS DE BASE DU BÂTIMENT À GARDER EN PLACE TEL QU'INDIQUÉ SUR LE DESSIN. ENLEVER TOUTES LES PLINTHES ET LES ACCESSOIRES MURAUX. RÉPARER SELON LES BESOINS. ENLEVER DES MURS DU PÉRIMÈTRE TOUS LES MATÉRIAUX POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE, C.-À-D., LA PÂTE À JOINTS ET LES PANNEAUX DE PLAQUES DE PLÂTRE. TYPIQUE. REMPLACER AVEC DES PANNEAUX DE PLAQUES DE PLÂTRE NEUFS DE 16mm. ENLEVER ET REMETTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DU PÉRIMÈTRE EN SYNCHRONISANT AVEC LES TRAVAUX DE POSE DES NOUVEAUX PANNEAUX DE PLAQUES DE PLÂTRE. POSER LES RUBANS À JOINTS, FAIRE LA FINITION ET APPOSER LA PEINTURE D'APPRÊT

C. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES EMPLACEMENTS ET LES DIRECTIVES CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES PRISES ÉLECTRIQUES AU SOL EXISTANTES.

D. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES DIRECTIVES SUR L'ENLÈVEMENT ET LE DÉPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT EXISTANT, DE L'ÉCLAIRAGE, DES AVERTISSEURS D'INCENDIE.

E. ENLEVER TOUS LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES DE SÉCURITÉ DE SÉCURITÉ. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.

F. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE POUR LES DIRECTIVES SUR L'ENLÈVEMENT ET LE DÉPLACEMENT DES CONDUITES, DES DIFFUSEURS, DES THERMOSTATS, DE LA PLOMBERIE EXISTANTS.

G. ENLEVER TOUS LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER ET LES ADHÉSIFS, SAUF INDICATION CONTRAIRE. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉSUMER QUE LES CARREAUX DE PLANCHER EN VINYLE COMPOSITE CONTIENNENT DE L'AMIANTE, À MOINS DE PREUVE DU CONTRAIRE. SE REPORTER AU RAPPORT SUR LES SUBSTANCES DÉSIGNÉES, SECTION 01 14 25.

H. ENLEVER TOUS LES OUVRAGES DE MENUISERIE ENCASTRÉS, AUTONOMES ET MONTÉS AUX MURS (TYPIQUE).

I. ENLEVER TOUS LES MIROIRS MONTÉS AUX MURS (TYPIQUE).

J. FOURNIR DES DISPOSITIFS COUPE-FEU PARTOUT OÙ LES ARTICLES ENLEVÉS PÉNÉTRAIENT LA DALLE.

K. ENLEVER LES APPAREILS DE PLOMBERIE (TYPIQUE). GARDER EN PLACE LES SERVICES (APPROVISIONNEMENT EN EAU FROIDE ET EN EAU CHAUDE, DRAINS, DISPOSITIFS ET CONDUITS D'ÉVACUATION, ETC.). SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.

L. ENLEVER TOUT CE QUI RECOUVRE LES COLONNES, ET PEINTURER AU BAS JUSQU'À LA STRUCTURE. RÉPARER SELON LES BESOINS.

NOTES DE DESSIN, A20

1. ENLEVER LES VITRAGES ET/OU MIROIRS PLEINE HAUTEUR.
2. ENLEVER LE MIROIR PLEINE HAUTEUR AUTOUR DU PÉRIMÈTRE DE LA COLONNE
3. ENLEVER LA PORTE AVEC MIROIR.
4. EMPLACEMENT DES PANNEAUX D'ÉLECTRICITÉ EXISTANTS À GARDER EN PLACE. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
5. EMPLACEMENT DU PANNEAU DES TÉLÉCOMMUNICATIONS. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
6. ENLEVER LA PEINTURE.
7. PLATEFORME BASSE À ENLEVER.
8. ENLEVER LES FLUORESCENTS VERTICAUX EXISTANTS ET LES BOITIERS (6 TUBES FLUORESCENTS PAR BOITIER).
9. ENLEVER LES GRANDES ARMOIRES ENCASTRÉES EXISTANTES.
10. ENLEVER LES OUVRAGES DE MENUISERIE ET L'ÉVIER EXISTANTS. ENLEVER LE MIROIR AU-DESSUS DE L'ÉVIER. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
11. GARDER EN PLACE L'ARMOIRE DU BOYAU D'INCENDIE ET LA PLOMBERIE CONNEXE (TYPIQUE). SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
12. ENLEVER LES PORTES VITRÉES DE L'ARMOIRE DE PRÉSENTATION (ENVIRON 600 MM X 600 MM).
13. ENLEVER LA FONTAINE EXISTANTE.
14. PROTÉGER LE PLANCHER ET LES ESCALIERS D'ARDOISE EXISTANTS À GARDER EN PLACE.
15. ENLEVER ET REPOSITIONNER LE THERMOSTAT. SE REPORTER AUX DESSINS DE MÉCANIQUE.
16. ENLEVER LES SÉPARATEURS DE CUBICULES EN BOIS, HAUTEUR NOMINALE 2 M.
17. ENLEVER LES ÉTAGÈRES DE PRÉSENTATION EN CÉRAMIQUE, ENVIRON 3 CARREAUX PAR DEUX PIEDS LINÉAIRES SUR L'ENTIÈRE LONGUEUR DU MUR.
18. ENLEVER LES OUVRAGES DE MENUISERIE ENCASTRÉS À HAUTEUR DE COMPTOIR EXISTANTS (TYPIQUE).
19. ENLEVER LES OUVRAGES DE MENUISERIE AUTONOMES ET / OU LES ARMOIRES EXISTANTS (TYPIQUE).
20. ENLEVER LES POTEAUX DE SUPPORT DES ÉTALAGES DE PRÉSENTATION DES PRODUITS COMMERCIAUX PLEINE HAUTEUR EXISTANTS.
21. ENLEVER TOUS LES APPAREILS DE PLOMBERIE, LES CLOISONS ET LES PORTES DE TOILETTES, LES ACCESSOIRES DE TOILETTES ET LES MIROIRS MONTÉS AUX MURS.
22. GARDER EN PLACE ET PROTÉGER LES PORTE EXISTANTE
23. GARDER EN PLACE ET PROTÉGER LA CLOISON VITRÉE EXISTANTE.

LEGEND, A20

- MOQUETTE EN ROULEAUX À ENLEVER
- REVÊTEMENT DE BOIS FRANC À ENLEVER
- CARREAUX DE CÉRAMIQUE À ENLEVER
- BÉTON APPARENT À GARDER EN PLACE
- CARREAUX SOUPLES À ENLEVER
- REVÊTEMENT DE SOL EN STRATIFIÉ À ENLEVER
- CARREAUX DE CARRIÈRE À ENLEVER
- PLANCHER SURÉLEVÉ EN BOIS PEINT À GARDER EN PLACE

1 / A20 NIVEAU C3 - DÉMOLITION - PLAN D'ÉTAGE

ÉCHELLE 1:100

PWGSC B1 (1000 x 707)

c

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

PETER J. KINDREE ARCHITECT

79 Hinton Avenue N.
Ottawa K1Y 0Z7 ■ (613) 860-1530

N

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
PETER JAMES KINDREE
LICENCE 2474

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS SUR LE CHANTIER ET AVISER SANS DÉLAI LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DE TOUTE ANOMALIE.

Contractor to verify all dimensions and conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
6		
5		
4		
3	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2015/06/30
2	ÉMIS POUR RÉVISION À 90 %	2015/06/01
1	ÉMIS POUR RÉVISION À 66 %	2015/05/22

A detail no. no. du detail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project / projet

EDIFICE C. D. HOWE
NIVEAUX C2 ET C3
DÉMOLITION

OTTAWA, ONTARIO

drawing / dessin

NIVEAUX C3
DÉMOLITION
PLAN D'ÉTAGE

Designed By	PK/DL	Conçu par
Date	MAY /15	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	JB	Dessiné par
Date	MAY /15	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	DL	Examiné par
Date	MAY /15	(yyyy/mm/dd)
Approved By	DL	Approuvé par
Date	MAY /15	(yyyy/mm/dd)
Tender		Soumission
Project Manager	STEPHANIE CORMIER	Administrateur de projets
Project no.		No. du projet

R077051.3

Drawing no. / No. du dessin

A20